

LABORATOIRE ACOUSTIQUE
Domaine de Saint Paul – 102, Route de Limours
78471 SAINT RÉMY-LÈS-CHEVREUSE CEDEX
☎ 01.30.85.21.09
📠 01.30.85.24.72

RAPPORT D'ESSAI

N° BPI2.7.6132-3

DÉTERMINATION DE L'INDICE D'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE

Cloison vitrée sur allège

À la demande de : **CEBTP SOLEN, Laboratoire Produits de l'Enveloppe**
ZAC Clef Saint Pierre - 12 Avenue Gay Lussac
78 990 ELANCOURT

Pour le compte de : **ALIA SYSTÈME**
38 Rue Pierre Mendès France
69120 VAULX EN VELIN

Établi par : **Amandine MAILLET**

Revu par : **Thomas DECAESTECKER**

Nombre de pages : 8 pages dont 3 pages d'annexes

Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du Code de la Consommation et de la loi du 3 juin 1994.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

CEBTP SOLEN SAS au capital de 2 597 660 €

SIÈGE SOCIAL : ZAC LA CLEF SAINT PIERRE – 12, AVENUE GAY LUSSAC – 78 990 ÉLANCOURT
RCS Versailles B 412 442 519 – SIREN 412 442 519 – Code APE 742 C – N° TVA : FR 31 142 442 519

Tél : 01 30 85 24 00 - Email : info@cebtsp.fr – Site internet : www.cebtsp-solen.com

Qualifié OPQIBI sous le n° 81 05 0433 – Organisme certificateur déclaré auprès du Ministère chargé de l'industrie

1 – PRÉAMBULE

1.1 – Généralités

Le présent rapport a pour objet la caractérisation de l'indice d'affaiblissement acoustique d'une cloison vitrée sur allège, conformément à la norme **NF EN ISO 140-3** « Mesurage en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens par les éléments de construction » d'août 1995, et à la norme **NF EN ISO 717-1** « Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction – Partie 1 : Isolement aux bruits aériens » d'août 1997.

1.2 – Spécificités du protocole

L'élément testé est monté dans l'ouverture pratiquée entre la salle d'émission et la salle de réception de la cellule d'essai 1.A (voir annexe 1).

Le protocole de mesure retenu utilise une unique source omnidirectionnelle. Deux positions de source sont considérées au sein de la salle d'émission.

Le niveau de pression acoustique est mesuré simultanément en salle d'émission et en salle de réception au moyen de microphones fixés sur un bras rotatif incliné à 30° ; la période de rotation est égale à 32 s.

Les références du matériel utilisé figurent en annexe 2.

2 – RÉCAPITULATIF

Le tableau suivant résume l'ensemble des caractéristiques de l'élément testé.

Élément testé : cloison CELTIS pleine			
Date de livraison	28 juin 2007	Date du montage	4 juillet 2007
N° de réception	71044	Effectué par	ALIA SYSTÈME
Date de l'essai	4 juillet 2007	Date de réception du descriptif	2 juillet 2007
DESCRIPTIF TECHNIQUE	Fabricant	ALIA SYSTÈME	
	Type de cloison	amovible à ossature	
	Épaisseur de la cloison (mm)	75	
	Largeur du module (mm)	1200	
	Hauteur maximum (mm)	4000	
	Parements (allège)	plaque de plâtre de 12,5 mm	
	Masse surfacique des parements (kg/m ²)	9,6 (pesée sur plaque de plâtre entière)	
	Remplissage	Laine de verre de 45 mm et 10 kg/m ³	
	Poteaux	POT / POCO	
	Montants	POT	
	Traverses	POT	
	Lisses	LIH / LIB	
	Couvre joints	CJP	
	Étanchéité	joint PVC 14x3	
	Vitrages	- Face 1 : verre clair 6 mm - Face 2 : verre clair 8 mm	
Profils complémentaires	calfeutrement des joints de vitrages JPM		
Parcloses	PDV		
OBSERVATIONS			
Le(s) schéma(s) détaillé(s) de la cloison figure(nt) en annexe 3.			

3 – RÉSULTATS

Fabricant : ALIA SYSTÈME

Élément testé : cloison CELTIS pleine

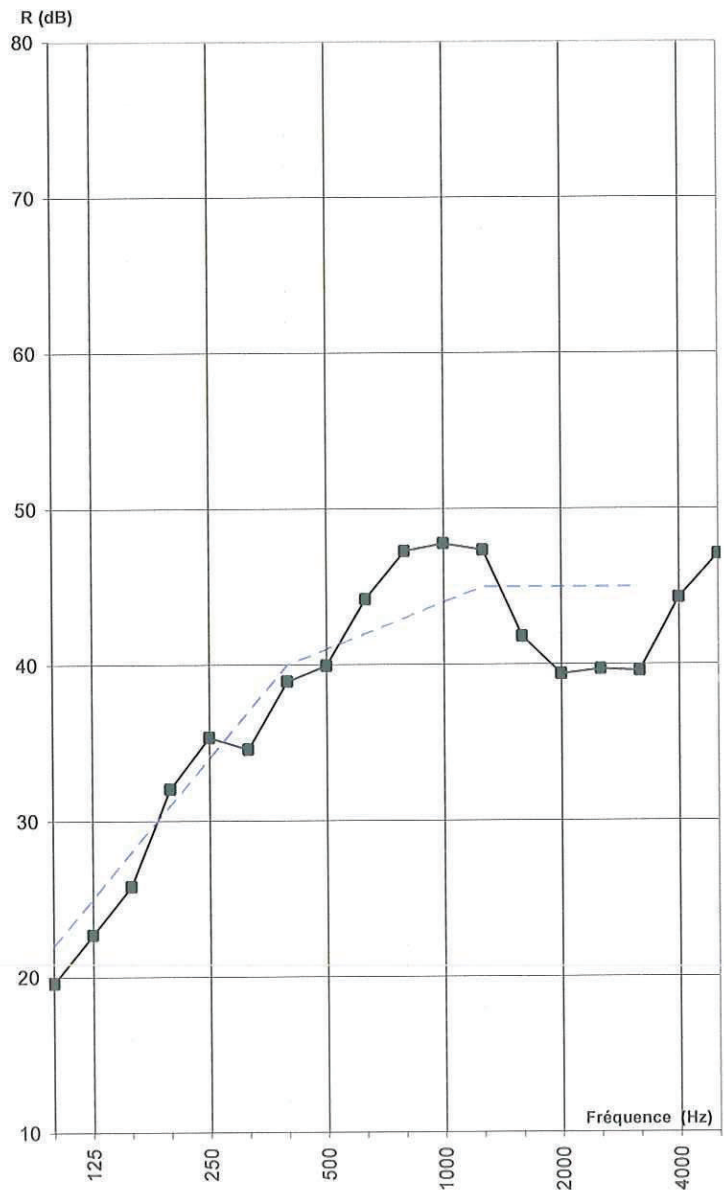
Surface de l'élément : 10 m²

Température : 15,5 °C

Hygrométrie : 78 %

Fréquence (Hz)	R dB
100	19.6
125	22.7
160	25.8
200	32.0
250	35.3
315	34.6
400	38.9
500	39.9
630	44.2
800	47.3
1000	47.8
1250	47.4
1600	41.8
2000	39.4
2500	39.7
3150	39.6
4000	44.3
5000	47.1

46.6
44.1
48.3
50.0
52.3
53.3
55.7
58.2
59.6



----- Courbe type de calcul du R_w

Indices suivant NF S31.051
 R (rose) = 40 dB(A)
 R (route) = 36 dB(A)

Indice d'Affaiblissement Acoustique Pondéré
 évalué selon NF EN ISO 717-1 : 1997
 $R_w (C ; C_{tr}) = 41 (-2 ; -6) \text{ dB}$

Fait à Saint Rémy-Lès-Chevreuse, le 18 juillet 2007

Amandine MAILLET, Chargée d'affaires en acoustique

Revu par

Thomas DECAESTECKER, Chargé d'affaires en acoustique